



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - Particuliers

Ateliers, cours et stages en autofinancement – 2026/27

Mise à jour : 22/05/2026

Article 1 : Objet

Les présentes conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre la société L'Atelier B'Lingua et le client ne bénéficiant pas d'une prise en charge financière (CPF, Opco...). Toute inscription et recours aux prestations délivrées par L'Atelier B'Lingua implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente qui prévaudront sur toutes autres conditions générales ou particulières non expressément agréées par L'Atelier B'Lingua.

Article 2 : Projet pédagogique et services

L'Atelier B'Lingua propose des activités en anglais et en espagnol destinées aux enfants, adolescents, étudiants et adultes, sous forme d'ateliers collectifs, de cours individuels ou en duo, de stages pendant les vacances scolaires et de préparations aux examens.

Les activités collectives sont organisées sous réserve d'un effectif minimum précisé sur la fiche tarifaire applicable à la formule choisie. En cas d'effectif insuffisant avant le démarrage de l'activité, L'Atelier B'Lingua pourra proposer un autre créneau, une autre formule, moyennant une information communiquée au client au moins 24h à l'avance.

Article 3 : Prix et modalités de paiement

Les tarifs applicables sont ceux figurant sur la fiche tarifaire en vigueur au jour de l'inscription. Ils sont exprimés en euros TTC.

Le client s'engage à régler l'intégralité du prix correspondant à la formule choisie. Le paiement peut être effectué en une fois ou, pour les forfaits concernés, être échelonné jusqu'à 10 mensualités sans frais supplémentaires. Le paiement échelonné constitue uniquement une facilité de règlement et ne transforme pas l'engagement souscrit en abonnement mensuel résiliable.

Les règlements peuvent être effectués par chèque, virement bancaire ou prélèvement automatique, selon les modalités communiquées lors de l'inscription.

En cas d'échéance impayée, L'Atelier B'Lingua pourra, après relance restée sans effet, suspendre l'accès aux prestations jusqu'à régularisation des sommes dues. Les sommes restant dues pourront être réclamées conformément aux dispositions légales applicables.

Pour les stages enfants/adolescents, l'inscription devient définitive à réception du règlement. À défaut de paiement au plus tard 5 jours avant le début du stage, la réservation pourra être annulée.

Article 4 : Inscription

Toute inscription ne devient définitive qu'après paiement effectué dans les conditions indiquées à l'article 3 ci-dessus.

En cas de transfert des locaux de L'Atelier B'Lingua dans un rayon de 20 km autour de l'adresse actuelle, les prestations se poursuivront dans les nouveaux locaux, sauf impossibilité particulière dûment justifiée par le client et examinée au cas par cas.

Article 5 : Durée de l'engagement et résiliation

En s'inscrivant à nos séances, les participants s'engagent pour la saison entière ou le cycle entier. La mise en place des activités, et surtout leur maintien, reposent en effet sur l'engagement des participants à y prendre part durant toute la saison.

L'inscription engage le client pour l'intégralité de la formule choisie :

- la formule annuelle engage le client pour l'ensemble des séances prévues au calendrier de la saison ;
- le forfait 10 séances engage le client pour 10 séances consécutives ; il peut être renouvelé selon les places disponibles ;
- les forfaits de cours collectifs enfants et adultes engagent le client pour le nombre de séances ou d'heures souscrit ;
- les forfaits individuels ou en duo engagent le client pour le nombre d'heures souscrit ;
- les stages engagent le client pour l'intégralité de la période réservée.

Toute formule commencée est due dans son intégralité. Toutefois, une demande de résiliation anticipée pourra être examinée en cas de motif légitime et durable empêchant la poursuite des prestations, notamment un déménagement à plus de 20 km du centre ou une incapacité médicale prolongée, sur présentation d'un justificatif. En cas d'acceptation de la résiliation, celle-ci prendra effet à compter de la réception des justificatifs, après règlement des prestations déjà réalisées ou dues jusqu'à cette date.

Article 6 : Absences, annulations et rattrapages

Sauf dispositions particulières indiquées ci-dessous, les absences ne donnent lieu ni à remboursement ni à avoir.

- Ateliers collectifs enfants et adolescents : En cas d'absence pour raison médicale justifiée, un rattrapage pourra être proposé dans un autre groupe, uniquement selon les places disponibles et sans garantie.

- Forfait 10 séances enfants/adolescents : Les 10 séances sont consécutives. Toute absence pendant la durée du forfait est décomptée, sauf situation médicale justifiée et possibilité de rattrapage dans un groupe équivalent.

- Cours individuels ou en duo : Toute séance annulée moins de 24 heures avant l'horaire prévu est due, sauf cas de force majeure ou motif médical justifié.

- Stages vacances : Toute inscription à un stage engage le client pour l'intégralité de la période réservée. Les absences en cours de stage ne donnent lieu ni à remboursement ni à avoir, sauf situation exceptionnelle examinée sur justificatif.

- Groupes adultes : Les cours collectifs adultes sont maintenus à partir de 3 participants. Lorsque l'effectif minimum n'est pas atteint pour une séance, une solution adaptée pourra être proposée : report, changement de groupe ou séance individuelle d'1h comptabilisée comme 1h30 de cours collectif.

Article 7 : Dispositions générales - Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un retard ou d'une inexécution résultant d'un événement de force majeure répondant aux conditions de l'article 1218 du Code civil.

En cas d'empêchement temporaire, l'exécution des prestations pourra être suspendue ou reportée. En cas d'empêchement définitif, les conséquences sur les prestations non réalisées seront examinées conformément aux dispositions légales applicables.

La partie invoquant un cas de force majeure devra en informer l'autre partie dans les meilleurs délais.

hospitalisation, décès d'un proche, toute décision de justice ayant force exécutoire, tout ordre ou décision du gouvernement ou d'une entité administrative, les tempêtes, les inondations, les catastrophes naturelles, les mouvements sociaux (hors personnel de L'Atelier B'Lingua), les émeutes, les insurrections, les sabotages physiques ou logiques, les guerres, les pandémies et épidémies, les destructions ou détériorations catastrophiques de tous équipements ou locaux; l'interruption, la suspension, la réduction ou les dérangements d'électricité ou les interruptions de réseaux de télécommunications. La partie victime d'un cas de force majeure devra en informer L'Atelier B'Lingua sans délai.

Article 8 : Non sollicitation

Le client s'engage à ne pas solliciter directement ou indirectement la/le/les intervenants pédagogiques de L'Atelier B'Lingua et de recourir à leurs services pour toute autre mission que celle qui lui aura été confiée par L'Atelier B'Lingua.

Article 9 : Retard lors de la récupération d'un enfant

En cas de retard de la personne chargée de récupérer l'enfant à l'issue de son atelier, des frais de garde d'un montant de 8 € TTC par tranche de 15 minutes commencée pourront être facturés. Les enfants sont pris en charge uniquement pendant les horaires prévus de l'activité. En dehors de ces horaires, leur prise en charge exceptionnelle ne saurait dispenser les représentants légaux de leur obligation de ponctualité.

Article 10 : Respect des participants et bon déroulement des activités

Les participants s'engagent à adopter un comportement respectueux envers les formateurs, les autres participants, les locaux et le matériel mis à disposition par L'Atelier B'Lingua. Afin de préserver la qualité des activités, chacun s'engage à respecter les horaires prévus et à ne pas perturber le déroulement des séances. Les téléphones portables doivent être placés en mode silencieux et leur utilisation pendant les cours est limitée aux urgences ou aux besoins pédagogiques autorisés par le formateur. Aucun enregistrement audio, vidéo ou photographie d'une séance ne peut être réalisé sans l'accord préalable de L'Atelier B'Lingua et des personnes concernées. Tout retard d'un participant n'entraîne ni prolongation de la séance, ni report, ni remboursement du temps non suivi.

En cas de comportement inadapté, perturbateur, irrespectueux ou portant atteinte à la sécurité ou au bon déroulement des activités, L'Atelier B'Lingua pourra rappeler au participant les règles applicables et, si nécessaire, adresser un avertissement. En cas de comportement grave ou persistant malgré avertissement, L'Atelier B'Lingua pourra suspendre ou mettre fin à la participation du participant concerné.

Lorsque le participant est mineur, l'avertissement et toute décision de suspension ou d'exclusion sont portés à la connaissance de ses représentants légaux. Les conséquences financières d'une suspension ou d'une exclusion seront appréciées en fonction des circonstances, des prestations déjà réalisées et des frais engagés.

Article 11 : Droit à l'image

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées ponctuellement dans le cadre des activités. Toute utilisation de l'image identifiable d'un enfant à des fins de communication fera l'objet d'une autorisation parentale écrite, distincte de l'inscription, précisant les supports et usages autorisés. L'absence d'autorisation n'a aucune incidence sur l'accès aux activités.

Article 12 : Matériel – Propriété intellectuelle

Tout matériel (livres, revues, DVD, CD.....) mis à disposition et utilisé dans le cadre des prestations dispensées par L'Atelier B'Lingua reste sa propriété exclusive. Tous les éléments relatifs au contenu des prestations et sur les espaces internet de L'Atelier B'Lingua sont et restent la propriété intellectuelle exclusive de son titulaire. Il est strictement interdit de reproduire, exploiter, rediffuser ou utiliser de quelque manière, à quelque titre et pour quelque raison que ce soient, même partiellement, ces éléments sous quelque langue, forme, support et format que ce soit, sans l'accord préalable et écrit de L'Atelier d'Anglais.

Article 13 : Assurance

L'Atelier B'Lingua est assurée au titre de sa responsabilité civile professionnelle. Elle ne saurait être tenue responsable de la perte, du vol ou de la détérioration des effets personnels apportés par les participants, sauf faute imputable à l'établissement. Pour les enfants mineurs, les représentants légaux certifient disposer d'une assurance responsabilité civile couvrant l'enfant dans le cadre des activités extrascolaires.

Article 14 : Règlement Général sur la protection des données

Les données recueillies lors de l'inscription sont traitées par la SARL L'Atelier B'Lingua, pour la gestion des inscriptions, des paiements, des séances, du suivi pédagogique et des communications directement liées aux prestations souscrites.

Les données sont conservées pendant la durée nécessaire à la gestion de la relation contractuelle, puis archivées conformément aux durées légales applicables.

L'envoi de newsletters ou d'offres commerciales par e-mail est soumis au consentement préalable du client, recueilli séparément lors de l'inscription. Le client peut retirer son consentement à tout moment au moyen du lien de désabonnement figurant dans chaque communication ou en adressant une demande à contact@latelierdanglais.com.

Conformément à la réglementation applicable, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition et, lorsque cela est applicable, de limitation et de portabilité de ses données. Il peut exercer ses droits en écrivant à contact@latelierdanglais.com ou à l'adresse suivante : L'Atelier B'Lingua, 75 boulevard de Cognehors, 17000 La Rochelle.

Le client dispose également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Article 15 : Nullité d'une clause

Si l'une des clauses des présentes conditions générales de vente se trouvait nulle ou annulée, les autres clauses n'en seraient pas moins valables.

Article 16 : Réclamations, médiation et droit applicable

Les présentes conditions générales de vente sont soumises à l'application du droit français. Les informations contractuelles et les produits proposés à la vente sont conformes à la législation française. Tout litige provenant de l'application des présentes conditions générales de vente sera soumis aux juridictions compétentes.

En cas de difficulté, le client est invité à adresser préalablement une réclamation à L'Atelier B'Lingua afin de rechercher une solution amiable.

Article 17 : Droit de rétractation en cas d'inscription à distance

Lorsque l'inscription est conclue à distance et que le droit de rétractation est applicable, le client consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier sa décision.

Lorsque le client demande expressément que les prestations commencent avant l'expiration de ce délai, les prestations effectivement réalisées avant la notification de la rétractation resteront dues au prorata du prix convenu.

Un formulaire type de rétractation est mis à disposition du client lorsque ce droit est applicable.

Fait à La Rochelle, le 22/05/2026

Pour L'Atelier B'Lingua, Nom et signature du représentant :

Béraud Stéphanie

